

DECRYPTAGE

LETTRE D'INFORMATION N°4

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

PLAN LOCAL D'URBANISME : UN PARFUM D'INACHEVÉ

Après l'échec patent du plan local d'urbanisme adopté en 2016, une révision s'imposait, mais si des progrès sont constatés sur certains sujets que nous défendons avec vigueur depuis plusieurs années, elle ne tient cependant pas toutes ses promesses :

Protection du cadre de vie, lutte contre la densification excessive avec les risques associés d'inondation:

Nous constatons une avancée notable avec la protection d'arbres remarquables et de bâtiments remarquables, et la mise en place d'un coefficient maximal d'emprise au sol.

Développement des logements sociaux :

Adoption d'une obligation de **30%** de logements sociaux dans les collectifs neufs. La mise en place d'opération d'aménagement programmé (OAP) sur différents secteurs de la ville n'aura d'effet qu'à moyen ou long terme et donc ne pourra que marginalement résoudre l'échec cuisant des dix dernières années sur le sujet. En effet, les OAP nécessitent que les propriétaires décident de vendre et également d'engager des moyens financiers très conséquents.

Secteur de la DGA :

L'absence de plafonnement du nombre de logements,, l'absence de protection réelle des bâtiments remarquables (Orangerie, Château), l'absence de perspectives concrètes pour donner vie au centre-ville en lien avec cette opération, laissent craindre une densification importante du secteur afin d'atteindre l'objectif annoncé de **créer 1000 logements (+2200 hab) sur 10 ans.**



Sept OAP sectorielles :

1. Le site de la DGA
2. Entrée de ville du Pont de Fourcherolles
3. Général de Gaulle – 4 Cantons
4. Marcel Pagnol – 4 cantons
5. Pompidou
6. Courtaboeuf
7. Villebon 2

POINTS DE VIGILANCE

- S'assurer que le projet d'aménagement de l'ex-DGA, rendez-vous clé pour l'avenir de Villebon, ne sera pas qu'un empilement dense de logements mais un vrai projet de centre-ville vivant, convivial et respectueux de l'environnement
- S'assurer qu'aucune dérogation n'est accordée aux mesures de protection mise en place
- Contrôler que les engagements pris dans le futur plan local de l'habitat (PLH) sont réalistes et permette un développement effectif harmonieux des logements sociaux
- S'assurer qu'aucun projet, contraire aux souhaits des habitants de la ville, n'émerge en l'absence de toute règle impérative fixée par le PLU.

DECRYPTAGE

LETTRE D'INFORMATION N°4

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2025

La construction du centre OVE pour personnes en situation de handicap est enfin lancée avec une ouverture promise pour Sept 2026. Les équipes de OVE et du constructeur Legendre sont à la manœuvre.

Le projet de nouvelle crèche est à l'arrêt avec zéro budget sur le projet pour 2025. **505 882 €** ont donc déjà été dépensés en vain.

La construction du nouveau centre technique municipal est lancée. Il sera situé sur le secteur du Rocher à la sortie de la ville. Le projet est ambitieux (trop?) et le budget annoncé **9,5M€** paraît surdimensionné et mobilise une grosse partie des dépenses d'investissement de la ville, au détriment d'autres projets..

Un projet de rénovation du parking du centre culturel J.Brel avec installation d'ombrières photovoltaïque et probable abattage de tout ou partie des arbres est lancé avec un budget annoncé à **1.7M€**. Cela pose question sur le choix des priorités budgétaires et sur la stratégie environnementale: abattre des arbres est juste écologiquement absurde et stupéfiant pour une équipe qui a défendu un programme «Nature en ville».

Venez nous rencontrer tous les premiers samedis du mois de 10:30 à 12:00 à la salle de la Boissière.

Pour nous faire part d'une demande, d'un avis, pour demander des explications, pour faire connaissance ... nous sommes à votre disposition!

La salle de la Boissière se trouve au clos de la Boissière, accès entre le 22 et le 24 rue des Casseaux.

POINTS DE VIGILANCE

- S'assurer que les coûts pour le CTM sont contenus afin de préserver les finances municipales et garder des capacités d'investissement en particulier pour préserver le nombre de places en crèches.
- S'opposer fermement à un plan de rénovation du parking J. Brel qui massacre les arbres. Proposer le transfert de l'opération vers un parking faiblement arboré comme celui du centre de loisirs.

Vos élus



Dominique DURAND



Ophélie GUIN



Régis VAILLANT



Gilles MORICHAUD



Marina Boutault-Labbé



Nous contacter



06 52 93 75 68



villebon-partageons-demain.fr



contact@villebon-partageons-demain.fr



/villebon.partageonsdemain